

CHARTRE D'USAGE DU NUMERIQUE

AU COLLEGE LES GORGUETTES G. RASTOIN

La présente charte a pour objet de définir les règles et conditions d'utilisation des services numériques mis à disposition au sein du collège de tous les utilisateurs de la communauté scolaire (les élèves, leurs parents, les professeurs, les personnels).

Elle concerne les usages du numérique dans leur ensemble (réseaux, internet, Pronote, dispositifs mobiles...)

Elle s'appuie sur le **Bulletin Officiel n°9 du 24 février 2004**.

Elle est destinée à faciliter l'accès de tous à l'outil informatique et à sécuriser le travail de chacun.

Tous les utilisateurs du collège bénéficient d'un droit d'accès, grâce à un compte personnel, au réseau informatique interne à l'établissement pour l'année scolaire en cours. Ce compte offre l'accès à un dossier personnel, des ressources communes (logiciels, dossiers...), à Internet et aux tablettes. Ces services sont disponibles dans toutes les salles équipées de matériel informatique et/ou de borne wifi.

DROITS ET DEVOIRS DE L'UTILISATEUR

Tout utilisateur a le droit :

- D'utiliser l'informatique au collège pour travailler.
- De disposer d'une session personnelle sur le réseau de l'établissement, protégée par un identifiant privé, permettant la sécurisation et la confidentialité de ses données dans les fichiers autorisés.
- D'accéder aux logiciels installés sur sa session
- D'être informé pour utiliser les ressources du réseau
- D'être aidé quand il rencontre des difficultés d'utilisation
- De savoir qu'il est responsable du contenu de son espace personnel et des messages électroniques émis depuis sa boîte de messagerie
- Au respect de sa personne

Tout utilisateur s'engage à :

- **Respecter la loi française, notamment :**
 - Respect des droits de la personne,
 - Non publication de photographie sans avoir obtenu l'autorisation écrite de la personne représentée ou de son représentant légal si elle est mineure ;
 - Respect des règles de droit civil et pénal, des valeurs démocratiques et laïques ce qui engage donc en particulier à ne pas stocker, émettre ni faire suivre des documents à caractère violent, diffamatoire ou injurieux, raciste, extrémiste ou pornographique,... ainsi qu'à ne pas procéder à du harcèlement (par l'intermédiaire de messages, textes ou images provocants).
 - Respect de la propriété intellectuelle et artistique (droits d'auteurs -textes, photos, images, vidéos, sons interdiction d'utiliser des logiciels sans licence ou des copies piratées, ...)
 - Respect de la loi informatique et libertés.

- **S'identifier :**
 - Etre le seul utilisateur de sa session sur le réseau pédagogique et sur sa tablette.
 - Ne pas divulguer ses identifiants de connexion au réseau et à la tablette (chaque utilisateur est responsable de toutes manipulations faites dans sa session)
 - Ne pas s'appropriier et utiliser d'autres identifiants que les siens,
- **Se déconnecter** du réseau et de sa tablette en quittant son poste de travail (car chaque utilisateur est responsable de toutes manipulations faites dans sa session)
- **Utiliser les ressources informatiques du collège en présence et avec accord d'un adulte encadrant :**
 - Sans modifier, effacer ou divulguer les données enregistrées par un autre utilisateur.
 - Sans recourir à des programmes destinés à contourner la sécurité ou modifier la configuration des machines.
 - Sans interrompre le fonctionnement du réseau
 - Sans photographier ou filmer une personne, à l'aide du matériel audiovisuel du collège (tablettes, caméras), sans son consentement ou celui de son responsable légal si cette personne est mineure et ne pas diffuser ces images sans le consentement de cette personne.
 - En prenant soin du matériel et des locaux informatiques et en respectant les consignes d'utilisation
 - En signalant tout problème technique, sans tenter d'y remédier lui-même (enseignant, ATI).
- **Ne pas utiliser l'informatique dans l'enceinte du collège à des fins de loisirs** (jeux, forums, blogs, tchats sont proscrits hors autorisation spéciale d'un professeur)
- **Etre responsable de l'usage** qu'il fait des services numériques et du matériel informatique.

Le collège se réserve le droit de contrôler les sites visités par les élèves sur les équipements et de contrôler le contenu de l'espace personnel pour des raisons techniques et juridiques, en présence d'un responsable légal.

Le chef d'établissement veille au bon respect de la présente charte dans l'établissement.

Tout utilisateur ne respectant pas cette charte s'expose aux sanctions prévues par le règlement intérieur du collège ainsi qu'aux sanctions et poursuites pénales, prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur. L'établissement peut notamment suspendre immédiatement les droits d'accès de l'utilisateur.